

Place aux CITOYENS

BILAN

DU PREMIER MANDAT DES ÉLUS

Un vent de renouveau a soufflé sur La Prairie en novembre 2021 quand le parti *Place aux citoyens* a obtenu la majorité au Conseil municipal, avec **Frédéric Galantai, chef du parti élu au poste de maire**, délogeant ainsi l'équipe Donat Serres, qui était en place depuis plusieurs mandats.

L'équipe de *Place aux citoyens* s'est distinguée par une approche novatrice centrée sur les priorités : **la participation citoyenne, le développement durable, la transparence et une gestion rigoureuse.**

Nous sommes fiers de partager avec vous nos principales réalisations des quatre dernières années qui, il faut le reconnaître, ont été marquées par de nombreux défis. L'équipe de *Place aux citoyens* a eu à composer avec la fin de la pandémie, une inflation galopante qui a gonflé les coûts de tous les projets et un manque de planification de la part du parti précédent qui nous a forcé à prendre des décisions difficiles dans la gestion des infrastructures d'eau. Heureusement, elle a pu s'associer avec une **équipe administrative compétente et dévouée** afin de donner un renouveau à l'évolution de la ville dans plusieurs domaines.

Toutes ces belles initiatives font en sorte que La Prairie fait désormais partie du « **Top10** » des villes du Québec où les gens sont le plus heureux selon l'Indice du Bonheur Léger 2025.



Démocratie & participation citoyenne

- Réalisation du premier Budget participatif, une initiative qui permet à la population de soumettre des projets et de choisir, parmi les projets retenus, celui qui sera réalisé par la Ville.
- Création du comité jeunesse – Formulation de recommandations au conseil municipal sur les enjeux des jeunes de 17 à 25 ans.
- Mise en place de l'espace citoyen Porte-voix, un outil de communication simple et convivial qui permet de diffuser des informations directement à la population et de récolter son opinion sur différents sujets par le biais de sondages ou d'une boîte à idées.
- Création des Samedis du Maire, une occasion de discuter franchement, en toute intimité avec le maire, une fois par mois.
- Élimination de la partisanerie dans les activités du conseil et dans les comités.



Environnement & développement durable

- Planification et début de la réalisation du Parc de conservation de la rivière Saint-Jacques.
- Traitement biologique de l'eau du Lac de la Cité.
- Mise en place d'une politique de l'arbre qui officialise les objectifs et les moyens pour augmenter la canopée sur le territoire urbain.
- Initiatives environnementales : Consoméco, micro-forêts, prés fleuris, corvées de nettoyage.
- Ajout de pistes cyclables et de supports à vélos.



Aménagement du territoire & développement durable

- Encadrement réglementaire du développement futur de l'ancienne carrière basé sur des critères établis avec la population lors des consultations publiques en 2023-2024.
- Élaboration et début de la réalisation du plan de mise à niveau des infrastructures d'eau (potable et usées), financé en partie par une taxe spéciale sur les nouvelles constructions.
- Planification et début de l'aménagement d'un parcours d'ambiance dans le Vieux La Prairie.
- Participation active à la formation de la Coop du Marché des Jardiniers pour en assurer le futur.



Mobilité & sécurité

- Abaissement de la vitesse à 30 km/h dans les rues de quartier, en réponse à plusieurs demandes citoyennes et à des études mettant en évidence les bienfaits de cette mesure.
- Ajouts de bollards, afficheurs de vitesse et saillies de trottoirs afin d'apaiser la circulation.
- Augmentation de la sécurité des deux traverses pour piétons sur le boulevard Taschereau, près des écoles primaires, par l'ajout de dispositifs de signalisation lumineuse clignotante.
- Adhésion à la Régie incendie de l'Alliance des Grandes Seigneuries (RIAGS) pour renforcer les ressources du service incendie.



Finances & gouvernance

- Contrôle du niveau d'endettement : après une augmentation de plus de 15 M\$ en quatre ans sous le mandat de l'équipe précédente, la dette de la Ville est passée de 67 M\$ en 2021 à 71 M\$ en 2025, soit seulement 4 M\$ depuis notre arrivée au pouvoir.
- Réduction significative des dépenses du conseil par une gestion plus serrée des dépenses de ses membres.
- Stabilisation du leadership administratif municipal et réduction du roulement de personnel à la direction générale, favorisant une meilleure continuité des opérations.